

**CTR**

**- Audit & Conseil SA**



Bd des Philosophes 17  
1205 Genève

Tel : + 41 22 / 347.88.15

Fax : + 41 22 / 347.88.17

E-mail : [claudio.truffer@ctr-audit.ch](mailto:claudio.truffer@ctr-audit.ch)

**Ligue genevoise contre le rhumatisme,  
Genève**

**Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint pour l'exercice  
arrêté au 31 décembre 2021**

Genève, le 8 mars 2022

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres de la

### Ligue genevoise contre le rhumatisme, Genève.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue genevoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes Swiss GAAP RPC (notamment RPC 21), aux exigences légales aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux directives de l'Etat de Genève applicables.

Nous relevons que le bilan de l'Association, arrêté au 31 décembre 2021, présente une situation déficitaire mais qu'un prêt pour un montant de CHF 40'000.- a été postposé en faveur de l'association.

Genève, le 8 mars 2022

CTR – Audit & Conseil SA



Claude-Jean Truffer

Réviseur responsable  
Expert réviseur agréé

**Annexe** : Comptes annuels

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>Renvoi</b>	<b>2 0 2 1</b>	<b>2 0 2 0</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>A c t i f</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	3.1	54'968.07	26'029.44
Actifs de régularisation	3.2	28'787.95	69'059.40
		<b>83'756.02</b>	<b>95'088.84</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Mobilier, Matériel	3.3	290.00	1'660.00
Appareils de bureau	3.4	0.00	3'175.00
		<b>290.00</b>	<b>4'835.00</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>84'046.02</b>	<b>99'923.84</b>
<b>P a s s i f</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Créanciers		1'611.20	1'045.60
Prêt Association des Amis de la LGCR	3.6	33'000.00	35'000.00
Passifs de régularisation	3.5	16'413.50	18'185.00
		<b>51'024.70</b>	<b>54'230.60</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Prêt Association des Amis de la LGCR (postposé)	3.6	40'000.00	40'000.00
		<b>40'000.00</b>	<b>40'000.00</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>91'024.70</b>	<b>94'230.60</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds mobilier	3.8	0.00	1'100.00
Fonds photocopieur	3.9	0.00	3'000.00
Fonds informatique	3.10	49.26	30'000.00
Fonds "Retarder entrée en EMS"		20'000.00	0.00
		<b>20'049.26</b>	<b>34'100.00</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital lié	3.11	37'137.55	37'137.55
Capital libre		-64'165.49	-65'544.31
		<b>-27'027.94</b>	<b>-28'406.76</b>
<b>Total du passif</b>		<b>84'046.02</b>	<b>99'923.84</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

Compte de résultat pour l'exercice	Renvoi	budget	2 0 2 1	2 0 2 0
		CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>				
<b>Produits issus des opérations de collecte</b>				
Subvention Canton de Genève	4	120'000.00	120'000.00	120'000.00
Subventions et dons de communes genevoises		2'000.00	1'000.00	3'850.00
Subventions fédérales	7	49'000.00	41'187.19	49'602.00
Subvention rhumato-péd. non LAI	3.7	45'000.00	39'500.00	40'500.00
Subvention projet "Retarder entrée en EMS"		0.00	40'000.00	0.00
Don renouvellement informatique	3.10	0.00	0.00	30'000.00
Prestations HUG non LAI	3.7	23'000.00	24'680.00	24'680.00
Cotisations, dons collectes		125'000.00	120'565.80	143'625.12
		<b>364'000.00</b>	<b>386'932.99</b>	<b>412'257.12</b>
<b>Produits issus des formations et cours</b>				
Participations diverses	8.4	70'000.00	57'493.55	72'698.08
		<b>70'000.00</b>	<b>57'493.55</b>	<b>72'698.08</b>
<b>Total des produits</b>		<b>434'000.00</b>	<b>444'426.54</b>	<b>484'955.20</b>
<b>Charges</b>				
<b>Charges de projets ou de prestations</b>				
Charges directes		25'000.00	11'149.60	24'310.50
Salaires et charges sociales		15'000.00	203'269.40	14'597.20
Information au public		35'000.00	42'250.20	32'141.39
Charges projet "retarder entrée en EMS"		0.00	20'000.00	0.00
		<b>75'000.00</b>	<b>276'669.20</b>	<b>71'049.09</b>
<b>Charges d'obtention de financements</b>				
Salaires et charges sociales		0.00	16'264.00	0.00
		<b>0.00</b>	<b>16'264.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges administratives</b>				
Salaires et charges sociales		280'000.00	50'607.05	314'137.55
Frais d'administration		75'000.00	78'045.80	73'591.85
Réaménagement des locaux		0.00	29'950.74	0.00
Amortissements		4'000.00	4'545.00	4'554.00
		<b>359'000.00</b>	<b>163'148.59</b>	<b>392'283.40</b>
<b>Total des charges</b>		<b>434'000.00</b>	<b>456'081.79</b>	<b>463'332.49</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>0.00</b>	<b>-11'655.25</b>	<b>21'622.71</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

<b>Compte de résultat pour l'exercice (suite)</b>	<b>Renvoi</b>	<b>Budget</b>	<b>2 0 2 1</b>	<b>2 0 2 0</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>0.00</b>	<b>-11'655.25</b>	<b>21'622.71</b>
Charges financières		0.00	-731.67	-788.11
Dépenses exceptionnelles	5	0.00	-285.00	0.00
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>0.00</b>	<b>-12'671.92</b>	<b>20'834.60</b>
Attribution fonds rhumato-péd. non LAI	3.7	0.00	-65'180.00	-65'180.00
Dissolution fonds rhumato-péd. non LAI	3.7	0.00	65'180.00	65'180.00
Dissolution fonds mobilier salle de conférence	3.8	0.00	1'100.00	1'099.00
Dissolution fonds photocopieur	3.9	0.00	3'000.00	3'000.00
Attribution fonds informatique	3.10	0.00	0.00	-30'000.00
Dissolution fonds informatique	3.10	0.00	29'950.74	0.00
Attribution fonds "Retarder entée EMS"	3.11	0.00	-40'000.00	0.00
Dissolution fonds "Retarder entrée en EMS"	3.11	0.00	20'000.00	0.00
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>0.00</b>	<b>1'378.82</b>	<b>-5'066.40</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

<b>Tableau de financement</b>	<b>2 0 2 1</b>	<b>2 0 2 0</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u></b>		
Résultat de l'exercice après répartition	1'379	-5'066
Amortissement d'immobilisations corporelles	4'545	4'554
Diminution (augmentation) des actifs de régularisation	40'271	-31'460
Augmentation (diminution) de créanciers	566	-5'462
Augmentation (diminution) des passifs de régularisation	-1'772	-18'478
Augmentation (diminution) du capital des fonds	-14'051	25'901
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>30'939</b>	<b>-30'013</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u></b>		
Diminution (augmentation) immobilisations	0	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</u></b>		
Augmentation (diminution) Prêt Association des amis de la LGCR	-2'000	30'000
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-2'000</b>	<b>30'000</b>
<b>Total des flux de fonds</b>	<b>28'939</b>	<b>-13</b>
<b><u>Variation des disponibilités</u></b>		
Liquidités en début d'exercice	26'029	26'042
Liquidités en fin d'exercice	54'968	26'029
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>28'939</b>	<b>-13</b>

## Ligue genevoise contre le rhumatisme

### Genève

#### Tableau de variation du capital au 31 décembre 2021

---

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
<b>Capital des fonds</b>				
Fonds rhumato-péd. non LAI	0	65'180	65'180	0
Fonds mobilier	1'100		1'100	0
Fonds photocopieur	3'000		3'000	0
Fonds informatique	30'000		29'951	49
Fonds "Retarder entrée en EMS"	0	40'000	20'000	20'000
<b>Total du capital des fonds</b>	<b>34'100</b>	<b>105'180</b>	<b>119'231</b>	<b>20'049</b>
<b>Capital de l'organisation</b>				
Capital lié	37'137			37'137
Capitaux libres	-65'544	1'379		-64'165
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>-28'407</b>	<b>1'379</b>	<b>0</b>	<b>-27'028</b>

## Ligue genevoise contre le rhumatisme

### Genève

#### Tableau de variation du capital au 31 décembre 2020

---

	Situation au 01.01 CHF	Attribution CHF	Utilisation CHF	Situation au 31.12 CHF
<b>Capital des fonds</b>				
Fonds rhumato-péd. non LAI	0	65'180	65'180	0
Fonds mobilier	2'199		1'099	1'100
Fonds photocopieur	6'000		3'000	3'000
Fonds informatique	0	30'000		30'000
<b>Total du capital des fonds</b>	<b>8'199</b>	<b>95'180</b>	<b>69'279</b>	<b>34'100</b>
<b>Capital de l'organisation</b>				
Capital lié	37'137			37'137
Capitaux libres	-60'477	-5'066		-65'544
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>-23'340</b>	<b>-5'066</b>	<b>0</b>	<b>-28'407</b>



# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

#### 1. Informations générales

##### 1.1. Forme juridique

Association non inscrite au Registre du commerce

##### 1.2. Siège

Rue Merle d'Aubigné 22 – 1207 Genève

##### 1.3. But

Promouvoir et coordonner la lutte contre le rhumatisme dans le Canton de Genève en s'efforçant d'en atténuer les conséquences sociales et économiques par l'information, la prévention et l'assistance sociale.

##### 1.4. Comité

*Avec signature collective à deux :*

Nicolas Buchs, Président  
Bertrand Buchs, Vice-Président  
Andrew Helaconde, Trésorier  
Etienne Roux, Secrétaire général

*Sans signature :*

Patrick Crausaz  
Cem Gabay  
Pierre Hoffmeyer  
Marc Sinniger  
Françoise Sulser  
Bernard Tochon  
Pierre-Alain Pessina  
Marie-Claude Schenkel

Messieurs *Nicolas Buchs* et *Bernard Tochon* ont reçu tous deux des indemnités d'un montant total de CHF 900 chacun (2020 = CHF 900) liée à leur intervention dans le cadre des journées d'informations organisées par la Ligue. Ces montants ne sont pas liés à leur activité en tant que membres du Comité.

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

Aucune autre indemnité versée en 2021 (idem 2020)

#### 1.5. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était inférieure à 10 durant l'année 2021 (idem 2020).

## 2. **Principes de présentation des comptes**

### 2.1. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes de la *Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGCR)* a été établie conformément aux principes des recommandations *Swiss GAAP RPC*. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la *LGCR*.

Les états financiers sont également conformes à la directive de l'Etat "EGE-02-04\_v4 Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques".

Les charges de collecte de fonds et de publicité générale, ainsi que les charges administratives, sont calculées et indiquées selon la méthodologie Zewo.

### 2.2. Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont :

- a) la continuation de l'exploitation (going concern) et
- b) l'importance significative (materiality).

Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu ; l'évaluation des postes au bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

#### 2.3. Principes retenus pour l'établissement du compte d'exploitation

Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

Les comptes d'exploitations se décomposent en plusieurs parties ; acquisitions de moyens (produits issus des opérations de collecte), charges d'exploitation et résultat financier.

Le poste « charges administratives » englobe l'ensemble des coûts imputables à la direction, à l'administration et aux finances, ainsi que les autres frais générés par la conduite des activités de la LGCR.

Le résultat financier tient compte des charges et des produits issus de la gestion de fortune.

### 3. Explications relatives au bilan

#### 3.1 Liquidités et titres

Ce poste englobe les avoirs des comptes caisse et des comptes postaux.

#### 3.2 Actifs de régularisation

Ce poste comprend les charges payées d'avance et des produits à recevoir de l'exercice à la date du bilan.

<u>Charges payées d'avance</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Primes d'assurance	5'255	8'765
Loyers janvier	3'460	3'460
Abonnements	696	698
Colonie	0	100
Solde FER-CIAM à recevoir	9'057	4'134
Divers	0	171
<b>Total charges payées d'avance</b>	<b>18'468</b>	<b>17'328</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

	2021	2020
	CHF	CHF
<i><u>Produits à recevoir</u></i>		
Convention CHUV	2'400	2'400
Don à recevoir	1'000	5'400
Conventions HUG	6'920	6'920
OFSP	0	37'011
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>10'320</b>	<b>51'731</b>
<b>Total actifs de régularisation</b>	<b>28'788</b>	<b>69'059</b>
3.3 <u>Mobilier, Matériel</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	1'660	3'039
Acquisitions de l'exercice	0	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	1'660	3'039
./. Amortissements de l'exercice (20%)	-1370	-1'379
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>290</b>	<b>1'660</b>
3.4 <u>Appareils de bureau</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Valeurs au 01.01	3'175	6'350
Acquisitions de l'exercice	0	0
Désinvestissements de l'exercice	0	0
Valeurs au 31.12	3'175	6'350
./. Amortissements de l'exercice (20%)	3175	3'175
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>3'175</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

Les biens ont été inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements obligatoires. Pour ces derniers, le principe de l'amortissement linéaire au long de la durée d'exploitation estimée des différentes catégories de biens a été appliqué. Il n'existe pas d'inventaire physique.

#### 3.5 Passifs de régularisation

Ce poste comprend les charges à payer ainsi que les produits issus des formations et cours reçus d'avance.

<u>Charges à payer</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Charge sociales à payer	3'913	0
Honoraires de révision	2'500	4'400
Honoraires de comptabilité	10'000	12'000
Divers	0	1'785
<b>Total charges à payer</b>	<b>16'413</b>	<b>18'185</b>

  

<u>Produits reçus d'avance</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Formation et cours	0	0
<b>Total produits reçus d'avance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

  

<b>Total passifs de régularisation</b>	<b>16'413</b>	<b>18'185</b>
--	---------------	---------------

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

#### 3.6 Prêt Association des Amis de la LGCR

En raison de la situation déficitaire de la *Ligue genevoise contre le rhumatisme*, l'*Association des Amis de la LGCR* avait accepté de postposer une partie du prêt accordé à hauteur de CHF 40'000 lors de l'exercice précédent. La part non postposée du prêt figure dans les capitaux étrangers à court terme et désormais. La part postposée est présentée dans les capitaux étrangers à long terme.

3.7 <u>Fonds rhumato-péd. non LAI</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	0
Attribution au fonds	65'180	65'180
Utilisation du fonds	-65'180	-65'180
<b>Capital du fonds au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ce fonds est constitué d'aides financières privées, destinées au financement d'un poste d'infirmière spécialisée prenant en charge les enfants et adolescents ayant une maladie rhumatismale en Suisse romande et ne pouvant pas bénéficier d'une subvention de la part de l'Office fédéral des assurances sociales.

3.8 <u>Fonds mobilier</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	1'100	2'199
Attribution au fonds	0	0
Utilisation du fonds	-1'100	-1'099
<b>Capital du fonds au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>1'100</b>

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une Fondation destinée à financer l'achat d'équipement modulable pour la salle de conférence. Le fonds est dissout au rythme des amortissements du bien.

## Ligue genevoise contre le rhumatisme

### Genève

#### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

3.9 <u>Fonds photocopieur</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	3'000	6'000
Attribution au fonds	0	0
Utilisation du fonds	-3'000	-3'000
<b>Capital du fonds au 31.12</b>	<b>0</b>	<b>3'000</b>

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une Association destinée à financer l'achat d'un photocopieur. Le fonds est dissous au rythme des amortissements du bien.

3.10 <u>Fonds informatique</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	30'000	0
Attribution au fonds	0	30'000
Utilisation du fonds	-29'591	0
<b>Capital du fonds au 31.12</b>	<b>49</b>	<b>30'000</b>

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par la Loterie romande le 17 décembre 2020 destinée à l'amélioration des outils informatiques et à l'aménagement des locaux. Le fonds a été en grande partie dissous en 2021.

3.11 <u>Fonds « retarder entrée en EMS »</u>	2021	2020
	CHF	CHF
Capital du fonds au 01.01	0	0
Attribution au fonds	40'000	0
Utilisation du fonds	-20'000	0
<b>Capital du fonds au 31.12</b>	<b>20'000</b>	<b>0</b>

# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

Ce fonds est constitué par une aide financière accordée par une fondation privée le 1<sup>er</sup> juin 2021 destinée au projet « Rester à domicile et retarder l'entrée en EMS ». Le fonds a été partiellement dissous en 2021.

#### 3.12 Capital de l'organisation

Ce poste englobe le patrimoine de l'établissement et les fonds non affectés de la *LGCR*. Le capital lié est constitué par le don *Comby*. Ce don a été effectué au profit de la *LGCR* pour une libre affectation et sera utilisé pour soutenir des projets.

#### 4. **Subvention Canton de Genève**

Par décision du *Conseil d'Etat* (courrier daté du 25 mai 2021), une aide financière de CHF 120'000 a été octroyée à la *LGCR* pour les années 2021 et 2022 afin de couvrir une série de prestations liées à des actions de prévention. Le résultat, au terme de la période, étant négatif, aucun excédent n'est donc à restituer.

#### 5. **Principes retenus pour l'établissement du tableau de financement**

Le calcul des flux est effectué selon la méthode indirecte.

Les liquidités dont la variation est présentée dans le tableau de financement se composent des avoirs en caisse et au CCP.

#### 6. **Engagements non-inscrits au bilan**

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI.

#### 7. **Engagement envers des instituts de prévoyance**

La facture du mois de décembre 2021 de la CPEG de CHF 3'913.50 était encore due à la date de bouclage.



# Ligue genevoise contre le rhumatisme

## Genève

### Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

---

#### **8. Autres informations**

##### **8.1 Rapport de performance**

Nous signalons que le rapport de performance fait l'objet d'un document distinct.

##### **8.2 Bénévolat**

Les heures bénévoles ont représenté un total de 230 heures en 2021 (2020 = 270 heures).

##### **8.3 Exonération**

La LGCR est exonérée de l'ICC et de l'IFD pour une durée indéterminée.

##### **8.4 Evénements exceptionnels**

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, tous les cours qui auraient dû avoir lieu durant la période de semi-confinement ont été remboursés. Cela explique l'écart entre le budget et le réalisé des produits issus des formations et cours.

##### **8.5 Changement de méthode**

Afin de respecter les dispositions prévues par la méthode Zewo, les salaires et charges sociales ont fait l'objet d'une répartition analytique entre les charges de projet ou de prestations, les charges d'obtention de financements et les charges administratives. Les données comparatives de l'année antérieure n'ont en revanche pas été retraitées.

##### **8.6 Evénements postérieurs à la date du bilan**

Aucun élément postérieur à la date du bilan n'a été identifié.